

« SCI»

Société Civile Immobilière

Capital social :Euros

Siège social :

RCS :

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'an, et le à.....heure, les Associés de la Société Civile Immobilière « SCI», se sont réunis à, au sur convocation du Gérant.

Sont présents:

M. propriétaire de n°..... parts sociales.

Mme propriétaire de n°.....parts sociales.

Mme propriétaire de n°parts sociales.

Mme propriétaire de n°..... parts sociales.

M propriétaire de n°..... parts sociales.

Soit au total n°..... parts sociales représentant l'ensemble des parts sociales.

Mme préside la séance en qualité de Gérant.

Le Président précise que tous les documents nécessaires à l'information des Associés leur ont été communiqués dans les conditions prévues par les textes réglementaires et les statuts ; l'Assemblée lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Le Président rappelle aux Associés qu'ils ont été réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Pouvoir à vendre de l'immeuble de propriété sis à pour un montant de euros;

La discussion est ouverte, personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour.

Première Résolution

Les Associés soussignés donnent mandat au Gérant, Madame, de conclure, au nom et pour le compte de la Société, la vente de l'immeuble qui se situe à....., pour un prix deeuros et faire toutes les démarches afférentes à cette vente.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Et de tout ce qui précède, il a été dressé le présent Procès-verbal qui a été signé par le Président de séance et tous les Associés présents.

Fait à le

La Gérante et Associée :

L'Associé

L'Associé

L'Associée

L'Associé

Studio Mauro Michellini